

# ELABORATION ET PROMULGATION DE PLANS DE MESURES D'EXCEPTION

(Référence: Annexe 11 à la Convention de Chicago, Section 2.30, Recommandation 5/2 d'AFI/7, Conclusion 17/66 d'APIRG)

Remplir ce formulaire et le retourner au Bureau Régional de l'OACI

ETAT remplissant le questionnaire \*

**1 L'Etat a-t-il élaboré un plan de mesures d'exception?**

OUI\*  NON\*

Remarques

\* Si la réponse a la question 1 est "NON", bien vouloir aller aux questions 8 et 9. \* Si la réponse est "OUI", répondre aux questions 2 - 7 et - la question 9.

**Si l'Etat a élaboré un plan de mesures d'exception,**

**2 Est-ce que le plan de mesures d'exception élaboré par l'Etat est conforme aux dispositions de la Section 2.30 de l'Annexe 11?**

OUI\*  NON\*

Remarques

**3 Est-ce que les éléments indicatifs contenus dans l'Appendice C à l'Annexe 11 ont été suivis lors de l'élaboration du plan de mesures d'exception?**

OUI\*  NON\*

Remarques

**4 Le plan de mesures d'exception a-t-il été établi selon le modèle qui a été adopté par la réunion APIRG/17? OUI/NON/Remarques**

OUI\*  NON\*

Remarques

**5 Lors de l'élaboration du plan de mesures d'exception, la coordination a-t-elle été assurée avec toutes les parties intéressées énumérées ci-après:**

**a) Parties prenantes au niveau national.**

OUI  NON

Remarques

**b) Usagers de l'espace aérien.**

OUI  NON

Remarques

**c) Autorités responsables des services ATS dans les espaces aériens adjacents.**

OUI  NON

Remarques

6 Les accords (lettres d'accord ou lettres d'entente opérationnelles ATS) ont-ils été mis à jour pour appuyer les arrangements du plan de mesures d'exception?  OUI  NON

Etats/Territoires et dates des dernières mises à jour du plan de mesures d'exception

ETAT/TERRITOIRE	<input type="text"/>	Date	<input type="text"/>	ETAT/TERRITOIRE	<input type="text"/>	Date	<input type="text"/>
ETAT/TERRITOIRE	<input type="text"/>	Date	<input type="text"/>	ETAT/TERRITOIRE	<input type="text"/>	Date	<input type="text"/>

7 Le plan de mesures d'exception a-t-il été transmis au Bureau régional de l'OACI avec accusé réception de la part de l'OACI?  OUI  NON Remarques

8 Si la réponse à la question 1 ci-dessus est "NON", bien vouloir répondre aux questions (a) à (d) ci-dessous.

a) Est-ce que la rédaction d'un plan de mesures d'exception conforme au modèle de l'OACI est en cours?  OUI  NON Remarques:

Date du début de la rédaction  Date de la fin de la rédaction

b) Quand les consultations avec les parties prenantes auront-elles lieu au niveau national? Date du début  Date de la fin

Les parties prenantes nationales comprennent les organes gouvernementaux (ministères/départements, corporations, etc.) qui sont susceptibles de jouer un rôle ou d'être directement affectés par le plan de mesures d'exception (par ex. militaires, agences de gestion des catastrophes naturelles), des agences non-gouvernementales impliquées dans les activités de coordination des désastres, et d'autres agences similaires.

c) Quand les consultations avec les usagers auront-elles lieu? Date du début  Date de la fin

d) Quand les consultations avec les espaces aériens adjacents auront-elles lieu? Date du début  Date de la fin

9 Remarques:

Bien vouloir répondre et retourner le questionnaire au:

Directeur régional de l'OACI, Bureau Régional WACAF, Dakar  
Email : [icaowacaf@dakar.icao.int](mailto:icaowacaf@dakar.icao.int) | Fax: +221 33 823 6926